

Avis de constitution

SOCIETE « SENAMAN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé «  
SENAM BTP »

Siège ABIDJAN YOPOUGON TOIT ROUGE CARREFOUR  
AWA, Lot 5580, Ilot 470

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENAMAN BATIMENT ET  
TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « SENAM BTP »

Objet : construction bâtiment ; travaux publics ; Forage ; distributions diverses ; transport ; éducation ; mobiliers ; immobiliers ; gardiennage ; restauration ; imprimerie ; audiovisuel ; commerce ; prestations de services ; santé ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON TOIT ROUGE  
CARREFOUR AWA, Lot 5580, Ilot 470

Dirigeant(s) Mlle KONE SENAMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07237 du 29/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52190/GTCA/RC/2024 du 29/08/2024

